

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

SAMEDI 13 FÉVRIER

Votes

Projets

Bilan

Repas

Spectacle

Rapport global

2016

ASSEMBLÉE

générale

mjc

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

[www.mjc-lezignan-corbieres.com](http://www.mjc-lezignan-corbieres.com)



SOMMAIRE > ..... 2

## RAPPORT MORAL & ORIENTATION

Rapport Moral > ..... 3 à 6

## FINANCES 2014/2015

Rapport financier du trésorier > ..... 7 à 9

Graphiques résultats 2014/2015 > ..... 10 et 11

Le Compte de Résultat Général 2014/2015 > ..... 12 à 16

Le Compte de Résultat analytique 2014/2015 > ..... 17 à 19

Le bilan > ..... 20 à 22

Rapport du commissaire aux comptes > ..... 23



## UN CONTEXTE NATIONAL COMPLIQUÉ MAIS PAS DÉFAVORABLE ....

**A**près les attentats de janvier 2015, le Président de la République a demandé au Président du Sénat et à celui de l'Assemblée Nationale de lui remettre chacun un rapport sur « *l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine* ».

Les deux rapports, bien que différents, relèvent tous les deux l'importance du rôle que doivent jouer les associations comme la nôtre dans cette reconquête.

C'est pourquoi je crois important de les intégrer en préambule de ce rapport moral, et je crois nécessaire aussi de citer chacun de ces hommes, aux fonctions politiques de premier plan, dans leur texte in extenso.

Pour Gérard LARCHER, Président du Sénat :

*« L'apport à la société des mouvements de jeunesse et d'Éducation Populaire, qui mobilisent de très nombreux bénévoles, est également reconnu, notamment s'agissant de l'accompagnement des jeunes, de l'apprentissage de la vie en société, de la découverte de la citoyenneté et des valeurs républicaines. Les bénévoles engagés dans ces mouvements jouent un rôle éminent, dans le prolongement et en complément de la mission éducative des parents, comme l'indique la Fédération nationale des familles rurales, qui relève à juste titre qu'agir ensemble, s'ouvrir aux autres, exprimer ses idées, accueillir le point de vue de chacun, respecter les différences, forger son esprit critique, participer à l'intérêt collectif, c'est enrichir et faire grandir la société dans laquelle nous vivons »*

Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée Nationale : dans son rapport intitulé « Libérer l'engagement des français et refonder le lien civique » effectue des constats et donne des pistes pour des solutions.

*« Constat : L'engagement – civique ou associatif – est aujourd'hui trop peu reconnu par notre société, alors même que l'action des nombreux bénévoles et volontaires est indispensable à la cohésion sociale. Il faut mieux reconnaître l'engagement et valoriser l'action des volontaires et bénévoles, qu'ils interviennent ponctuellement ou durablement dans le cadre de missions d'intérêt général. Tant au plan symbolique que professionnel, l'engagement bénévole doit être reconnu à sa juste valeur et valorisé par les pouvoirs publics et les entreprises.*

*Les lourdeurs administratives et les difficultés de financement auxquelles sont confrontées les associations, petites et grandes, constituent indubitablement un frein à l'engagement associatif, notamment à l'exercice des responsabilités au sein de ces structures. Aussi, afin de développer le bénévolat associatif, il est aujourd'hui nécessaire de libérer les énergies associatives en consolidant le soutien financier de l'État, en développant de*



*nouveaux outils au service de la vie associative et en accordant aux associations dont l'action est d'utilité civique un nouveau statut. »*

On ne saurait mieux dire.

Le Haut Conseil à la Vie Associative, parle de l'association comme « *d'une fabrique de citoyens* ».

Tout cela confirme ce que nous sentions déjà :

Les événements récents et, d'une manière générale l'évolution de notre société, donnent à notre monde associatif et aux associations d'Éducation Populaire en particulier, une responsabilité accrue dans l'amélioration du lien social.

« *Ne laisser personne sur le bord du chemin...* » disait-on lors des vœux 2015... il faut y penser encore et toujours dans chacune de nos décisions.

Dans ce contexte on pourra se réjouir de décisions prises, qui vont dans le bon sens, qui vont faciliter la vie aux associations :

Il s'agit d'abord de simplifications promises par le gouvernement et contenues dans la loi sur l'économie solidaire de juillet 2014 :

Un dispositif a été mis en place par l'ordonnance 904 du 23 juillet 2015. Ce texte simplifie la vie des associations et supprime un certain nombre de contraintes administratives mais il a surtout pour avantage de faciliter le financement des associations par appel à la générosité et au mécénat.

La notion juridique d'Appel Public à la Générosité (A.P.G.) a ainsi été créée.

Ce dispositif devrait être complété en 2016 par la mise en place d'un site internet unique sur lequel les associations pourront effectuer l'ensemble de leurs démarches administratives (demandes de subvention, déclarations URSSAF, publication des comptes...) selon le principe du « *dites-le nous une seule fois* ».

Dans le même esprit la circulaire du Premier Ministre « *nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations* » signée le 29 septembre 2015 propose un cadre contractuel de nature à sécuriser l'attribution des subventions. Le texte incite également les collectivités locales à recourir aux conventions pluriannuelles et à définir une politique de subventionnement concertée avec le milieu associatif.

D'autres éléments positifs se trouvent dans le budget de notre pays pour 2016, concernant un effort particulier pour le Service Civique.

Des crédits ont été triplés dans le budget 2016 pour que 100.000 jeunes puissent bénéficier de ce dispositif. Il n'est pas besoin de rappeler ici l'intérêt de ce mécanisme qui permet aux jeunes de faire leurs premiers pas dans le monde du travail.

Notre MJC accueille régulièrement des jeunes volontaires et s'est toujours félicitée de pouvoir leur mettre ainsi le pied à l'étrier en les intégrant totalement dans son projet associatif.

Les jeunes justement qui se trouvent au centre de nos préoccupations... se sont rendus en nombre à la Convention Nationale des MJC à Strasbourg en octobre dernier.

Ce sont les jeunes des Maisons de toute la France qui ont préparé et joué des spectacles dans les quartiers de la capitale alsacienne. Par la suite ils se sont rendus au Parlement Européen où ils ont voté, après les avoir construites, pour des phrases « défis » qui seront mises en place dans les projets associatifs de toutes les MJC.

Ces choix ne sont pas anodins et raisonnent particulièrement dans le contexte.

La phrase « défi » la plus plébiscitée est « ***nous osons faire humanité ensemble, en luttant contre les discriminations, en valorisant la mixité, l'égalité et l'ouverture culturelle*** ».

Cette phrase constitue à elle seule la feuille de route de toutes les associations d'Éducation Populaire.

Cette Convention de Strasbourg s'est achevée par une déambulation en centre-ville sur cet espoir porté par nos plus jeunes adhérents.

Evidemment nous y étions, avec une forte représentation lézignanaise.

L'actualité nationale c'est aussi la réforme territoriale qui a eu pour conséquence chez nous la fusion de la Région Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées.

Les réseaux associatifs des deux régions doivent suivre ce mouvement. Et, au premier chef, la Fédération Régionale des MJC qui doit se rapprocher de sa voisine.

La préparation des opérations de fusion pose les soucis que l'on imagine à deux fédérations qui ne représentent pas le même nombre de MJC, qui n'ont pas le même volume de personnel, ni les mêmes points forts. Mais le réseau se devait de démontrer sa réactivité et son sens des réalités.

Aussi les deux structures ont pris le problème à bras le corps et constitué un groupe de travail commun chargé de mettre en place la nouvelle entité dans un délai maximal de 4 ans.

L'Assemblée Générale constitutive de la nouvelle fédération a eu lieu, dans nos murs, le 29 janvier dernier. Lézignan et notre MJC se trouvent aujourd'hui géographiquement sur l'épicentre de la nouvelle région.

Cet élément nous sert de transition avec le contexte local ;

## **...UNE ANNÉE RICHE SUR LE PLAN LOCAL...**

L'année 2015 a vu l'achèvement des travaux de la tranche 2 à la Maison.

Cette tranche était particulièrement importante puisqu'elle comportait la livraison de la nouvelle salle de danse et de 8 nouvelles chambres au Centre International de Séjour.

La salle de danse est une pièce magnifique avec vue panoramique sur le jardin public et constitue un outil de tout premier plan.

Le C.I.S. est composé de chambres prévues pour héberger de 2 à 4 personnes et dotées des sanitaires. Finis les dortoirs de 8 lits, finis les douches ou les WC collectifs sur le palier, ces chambres élégantes sont adaptées aux réalités et aux exigences du tourisme social d'aujourd'hui.

Ce nouvel étage pérennise d'ores et déjà l'équipement et permet l'accueil de groupes et de particuliers dans de très bonnes conditions.

Le projet associatif lancé en 2013 se terminera en 2016 et aura vu la mise en place d'une centaine d'actions, grandes et petites.

Certaines sont emblématiques comme la création du journal « *Moi Je Capte* » ou du planning trimestriel des activités, d'autres moins spectaculaires comme le bilan annuel fait avec les responsables de club, mais toutes vont dans le sens d'une meilleure communication, d'une meilleure organisation et d'un développement du « vivre ensemble » au sein de la Maison.

Le procès de la Lauseta est toujours en cours... avec un élément nouveau car, comme je le laissais entendre l'an dernier, le jugement du Tribunal Administratif de Montpellier a contredit totalement le Conseil des Prud'hommes de Narbonne et a validé la procédure mise en place dans tous ses aspects.

L'association Léo Lagrange ayant interjeté appel de ce jugement il nous faudra attendre les décisions des juges d'appel pour que cette affaire connaisse enfin une issue définitive.

## ....ET DES PERSPECTIVES INTÉRESSANTES

2016 devrait également s'annoncer sous les meilleurs auspices.

La troisième tranche des travaux modifiera, de façon définitive l'aspect de notre Maison.

Cette tranche va concerner tout le rez-de-chaussée et le premier étage. Elle ouvrira un accès direct sur le Jardin Public, donnera à l'atrium central son rôle d'agora, offrira aux clubs des salles d'activité d'une qualité égale à celle de la salle Tramontane, et repensera complètement la zone d'accueil et les bureaux administratifs.

C'est, par voie de conséquence, la tranche qui gênera le plus notre fonctionnement. Il faudra s'attendre à passer quelques mois dans un confort précaire, mais quel plaisir de prendre ensuite possession des lieux achevés....

Comme vous le savez, la municipalité de Lézignan-Corbières a signé en 2015 le Contrat de Ville avec l'Etat. Notre MJC a été intégrée au dispositif avec deux actions qui verront le jour en 2016 : l'insertion des publics de la « garantie jeune » issus des quartiers prioritaires dans les clubs sportifs et la formation des médiateurs au BAFA.

L'année 2016 présente également la particularité d'arriver 70 ans après l'année 1946 !

Cela signifie que notre Maison fêtera cette année ses 70 printemps qui en font une des toutes premières Maisons des Jeunes et de la Culture de France.

Comme tous les dix ans une fête exceptionnelle sera organisée, avec un souci affiché d'ouverture maximale. On ne devrait pas s'ennuyer la dernière semaine de juin et la première de juillet 2016....

**Pour conclure, *last but not least*, comme dirait mon ami John, 2016 verra un changement de président, ce qui va passer inaperçu tant est exceptionnellement riche le potentiel de bénévolat de cette Maison.**

**Cette transition naturelle me permet de remercier d'abord, l'incroyable équipe des bénévoles, désintéressés, actifs, ingénieux et de bonne humeur qui peuplent cette Maison. Merci du fond du cœur pour toute cette formidable énergie mobilisée dans le seul but d'apporter une pierre à un édifice collectif.**

**Pour tous les observateurs du reste du monde, c'est à dire non lézignanais, la MJC de Lézignan-Corbières est un sujet de surprise et d'émerveillement.**

**Nous, les lézignanais que nous sommes tous ici, nous savons bien que c'est comme ça, et que la Maison a attiré de tous temps les bonnes volontés depuis l'enfance jusqu'aux aînés.**

**Puisse-t-elle garder cette force précieuse bien longtemps !**

**Mes remerciements vont aussi à nos partenaires principaux, au premier rang desquels, évidemment, la municipalité avec laquelle nous travaillons main dans la main depuis si longtemps, et à nos autres soutiens : la Communauté des Communes, le Conseil Départemental, la DDCSPP et la CAF de l'Aude. Je n'oublie pas de saluer nos fédérations des MJC départementale et régionale.**

**Enfin, mes remerciements vont au personnel de la structure, dont nous payons le temps de travail... mais dont nous n'avons pas toujours le temps de louer à leur juste valeur l'implication, le dévouement, l'intelligence dans l'action et leur incontestable et merveilleux amour de leur MJC.**

**Grâce leur soit donc rendue dans mes derniers mots.**

**Le Président,  
Alain QUINTANE**

**E**n exécution de la mission que nous lui avons confiée, le cabinet d'expertise comptable EXCO a arrêté les comptes annuels de la MJC pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015. La présentation de nos comptes annuels est conforme aux règles générales d'établissement. Ils ont été vérifiés par le cabinet de commissariat aux comptes FIDURIS AUDIT de Béziers, mandaté pour cette mission depuis l'Assemblée Générale de 2005.

Le Commissaire aux Comptes présentera son rapport avant les votes (voir rapport page 23).

Après quatre exercices déficitaires, la tendance a été inversée puisque le résultat de cette saison 2014-2015 est excédentaire pour un montant de 2 334.61 €. Cet excédent ne représente pas une grosse somme (0,27 % du budget de la MJC), mais il amorce un changement dû en grande partie aux travaux de rénovation de la structure.

## **LES RECETTES**

Côté recettes, nous constatons une diminution pour un montant de 19.057 € (853.619 € cette année contre 872.676 € l'année précédente). La répartition de ces recettes est la suivante :

**Les ventes de produits et de prestations**, qui représentent 41% contre 30% l'an dernier s'élèvent à 358.206 € contre 265.831 € (soit une hausse conséquente de 92.374 €).

Hausse liée à une augmentation des prestations d'hébergement pour le C.I.S. (Centre International de Séjour) après l'aménagement des nouvelles chambres mais également au développement des prestations de l'ALSH et des prestations liées à l'organisation de séjours, sans oublier les manifestations (en particulier pour cet exercice) du gala de danse et de « Corbières en Chœur ».

Il convient de préciser que la perte des recettes du mercredi matin, suite à l'instauration des nouveaux rythmes scolaires pour l'ALSH, a été compensée par une très forte augmentation des effectifs en période de vacances scolaires, en particulier pour juillet / août et par la mise à disposition de nos animateurs, à la Mairie, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires le vendredi après-midi.

Nous avons enregistré une baisse des produits des stages, de la PAO et de la formation professionnelle. En effet, les sessions BAFA ont accueilli moins de stagiaires cette saison et nous avons dispensé moins d'actions de formation faute de temps et de moyens humains.

Baisse également de la mise à disposition de salles et de matériel pour les formations des CÉMEA en raison des travaux. Cependant, il faut signaler qu'il est difficile de faire une comparaison de ces prestations d'une année sur l'autre car elles sont liées à diverses conditions.

**Les subventions** représentent **29.5 %** contre **37 %** l'an dernier, soit une diminution d'un montant de **69.453 €**.

Mais attention, cette baisse s'explique principalement par le non renouvellement de la subvention exceptionnelle municipale versée dans le précédent exercice pour faire face aux frais liés aux condamnations aux Prud'hommes suite à la reprise du Centre de Loisirs municipal.

Nous constatons toutefois une hausse des autres financements, principalement ceux de l'Etat liés à l'embauche de salariés en contrats aidés. Le Conseil Départemental a attribué, pour la première fois, une aide au fonctionnement dans le cadre du Schéma Départemental pour les Enseignements Artistiques. La CAF a versé une aide pour les projets jeunesse. Enfin, l'AGEFIPH a subventionné l'aménagement d'un poste de travail.

Par contre, nous avons enregistré une baisse de **8.200 €** des aides de l'Etat (Jeunesse & Sport) par rapport à l'exercice précédent.

**Les cotisations, adhésions, sponsoring et autres produits**, qui représentent **27%** contre **31%** l'an dernier, s'élèvent à **231.553 €** contre **270.525 €** (soit une baisse de **38.972 €**).

Les raisons sont liées à la baisse des inscriptions dans de nombreux clubs suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, avec la réduction ou la suppression des activités du mardi soir et du mercredi matin pour **9.282 €** et à la diminution du compte « reprise sur provision » pour **29.522 €** car il n'y a pas eu de départs significatifs de salariés (en retraite ou autre) sur l'exercice 2014/2015.

**Les transferts de charges** (remboursements de dépenses engagées) s'élèvent à **12.110 €** contre **15.115 €** (soit une réduction de **3.005 €**).

Cette baisse s'explique par un besoin moindre de formation des agents en poste d'emplois d'avenir qui ont été formés en grande partie lors du précédent exercice. Les remboursements versés par UNIFORMATION, l'OPCA de la MJC, ont donc été revus à la baisse.

## **LES DEPENSES**

**Côté Dépenses, nous constatons une diminution de 34.071 € (851. 285 € cette année contre 885.356 € l'année précédente). La répartition de ces dépenses est la suivante :**

**Les achats**, qui représentent **6.4%** contre **5.3%** l'an dernier, s'élèvent à **54.397 €** contre **47.471 €** (soit une hausse de **7.074 €**).

Nous constatons une légère augmentation des postes « Fournitures pour les ateliers et les activités » et « Alimentation ». Cette dernière hausse s'explique par la réouverture du C.I.S., engendrant également une hausse des recettes (2.849 repas servis contre 1. 752 et 1.599 petits déjeuners contre 1.259 la précédente saison).

**Les services extérieurs** qui représentent **6.4%** contre **3.9%** l'an dernier s'élèvent à **54.587 €** contre **34.717 €** (soit une hausse de **19.870 €**).

Le poste « Sous-traitance animations » enregistre une hausse significative liée aux manifestations de « Corbières en Chœur » et du Gala de danse. Afin de coller au mieux au plan comptable de la structure, il a été créé le poste « Sous-traitance traiteur » qui occasionne la diminution du poste « Frais de repas mission et réunion » des autres services extérieurs. Enfin, le poste « Prestations clubs d'activités » est en augmentation. Celle-ci correspond à la sous-traitance des cours de poterie, le professeur n'étant plus salarié mais travailleur indépendant, avec facturation de la prestation.

**Les autres services extérieurs**, qui représentent **18.8%** contre **16%** l'an dernier, s'élèvent à **142.710 €** contre **159.969 €**. Cette diminution se ventile de la façon suivante :

Le poste « Frais de séjour » enregistre une augmentation de **37.965 €**, en raison des nombreux séjours organisés en 2014-2015 contrairement à la saison précédente. Il convient de signaler que les frais de transports des séjours sont désormais affectés à ce poste (réajustement comptable).

D'autres augmentations, liées à des réajustements d'affectations comptables, sont constatées sur cet exercice, aux postes « Fêtes et cérémonies » et « Formation BAFA » en remplacement d'une partie des affectations aux postes « Alimentation » et « Formation bénévole ». Nous enregistrons une baisse du poste « Honoraires » pour un montant de **10.435 €**, les frais d'avocats et de procédures ayant été comptabilisés sur l'exercice précédent. Egalement une baisse des frais du cabinet comptable EXCO par rapport à la saison 2013-2014 où un rattrapage lié à la hausse du nombre de bulletins de paie avait été pris en compte. D'autres postes sont revus à la baisse en raison des réajustements comptables.

**Les impôts et taxes**, qui représentent **0.7%** contre **1.3%** l'an dernier, s'élèvent à **5.850 €** contre **11.756 €**. On constate cette saison la diminution du poste « Formation professionnelle » mécaniquement liée à la baisse de la masse salariale.

**Les charges de personnel**, qui représentent **64%** contre **69.5%** l'an dernier, s'élèvent à **544.975 €** contre **615.195 €** (soit une baisse de **70.220 €**).

La saison précédente, les charges de personnel avaient fortement augmenté pour deux principales raisons :

- Le départ en retraite de notre secrétaire comptable compensé en partie par la récupération d'une provision.
- La condamnation aux Prud'hommes pour le licenciement de l'ancienne directrice de l'ALSH (salarié de Léo Lagrange). Le tout représente un montant de **90.000 €** environ (dont **30.000 €** de provision à déduire pour le départ à la retraite). De plus, sur cet exercice, le coût du licenciement de la seconde directrice de l'ALSH a été intégré pour un montant **26.441 €**. Pour information, hors causes exceptionnelles ci-dessus, les charges de personnel s'élèvent pour la présente saison à **518.534 €** contre **524.976 €** pour la période 2013-2014, soit une diminution de **6.442 €**. Cette baisse s'explique par le départ de Grégory BLANCO, directeur de l'ALSH, remplacé en interne par Mohamed EL HACHIMI.

Enfin, en déduisant les subventions de l'ASP, le coût réel des emplois s'élève à **393.200 €** contre **413.249 €** en 2013-2014, soit une baisse de **20.409 €**.

**Les provisions et amortissements**, qui représentent **3.5%** contre **3.3%** l'an dernier, s'élèvent à **30.254 €** contre **29.603 €**. Ce poste est stable. On y trouve les provisions pour les départs à la retraite, la part des subventions pour des projets non terminés à la fin de l'exercice comptable (31/08/2015) et qui seront poursuivis sur la prochaine saison et, surtout, les amortissements de l'exercice.

**Les charges exceptionnelles** représentent **0.1%** contre **0.4%** et s'élèvent à **1.039 €**.

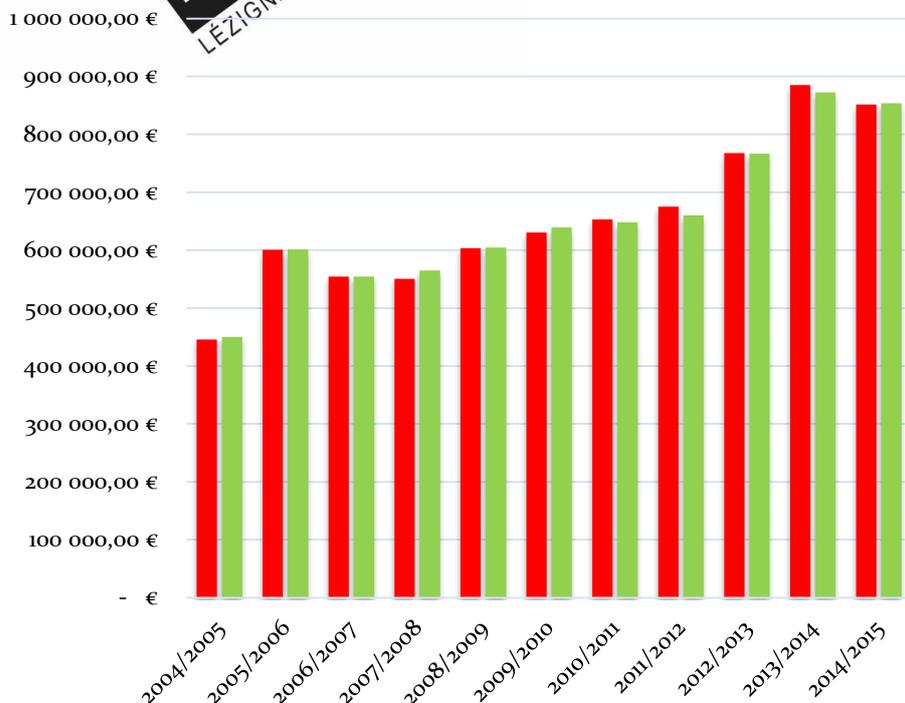
**Pour conclure, je rappelle que les travaux de rénovation des locaux vont générer plus d'activités et plus d'adhérents. En contrepartie, des investissements complémentaires à ceux de la Mairie sont à engager par la MJC. Pour les financer, il y a les subventions d'investissement à demander auprès de divers organismes, un emprunt de 150.000 € contracté auprès de la Société Générale et le mécénat qui s'adresse à tous. Nous vous rappelons que c'est une façon de vous engager aux côtés de la MJC et également de récupérer une partie des sommes versées en crédit d'impôt. C'est un acte simple, à la portée de tous.**

Le Trésorier,  
Jean PÉRILLOU

# ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE LA MJC DE 2004 A 2015



■ DÉPENSES ■ RECETTES



	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
2004/2005	445 856 €	450 118 €	4 262 €
2005/2006	600 767 €	601 203 €	436 €
2006/2007	554 222 €	554 566 €	344 €
2007/2008	550 621 €	564 601 €	13 980 €
2008/2009	603 455 €	604 773 €	1 318 €
2009/2010	630 214 €	639 388 €	9 174 €
2010/2011	652 934 €	648 275 €	-4 659 €
2011/2012	675 150 €	660 184 €	-14 966 €
2012/2013	767 895 €	766 807 €	-1 088 €
2013/2014	885 356 €	872 677 €	-12 679 €
2014/2015	851 285 €	853 619 €	2 334 €

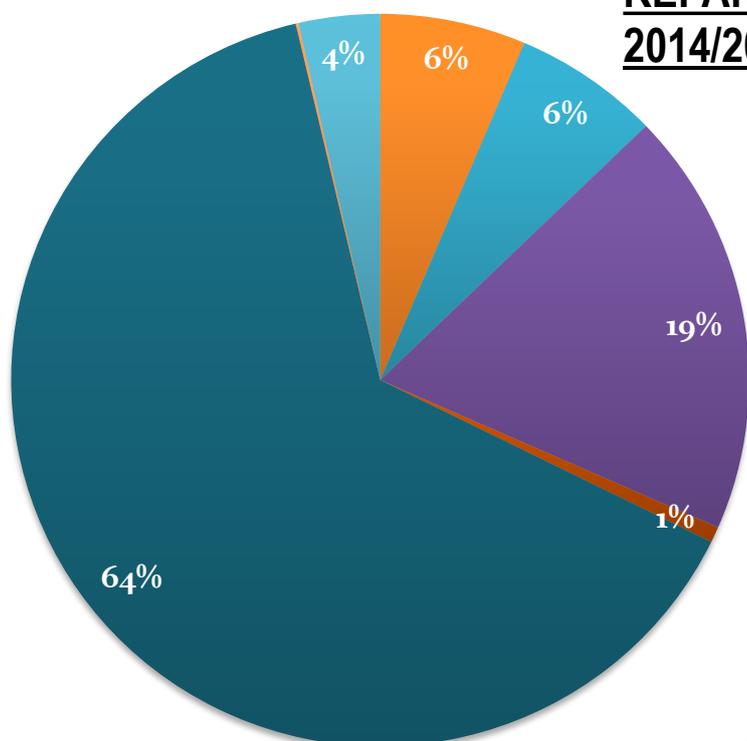
## COMPARATIF DES SUBVENTIONS ÉTAT & COLLECTIVITÉS ENTRE 2010 ET 2015

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
<b>MAIRIE FONCTIONNEMENT</b>	64 333 €	45 000 €	57 000 €	68 000 €	69 333 €
<b>MAIRIE CLUBS</b>	36 448 €	35 195 €	38 024 €	38 577 €	38 653 €
<b>MAIRIE EXCEPTIONNELLE</b>	3 000 €	1 500 €	1 800 €	80 600 €	0 €
<b>MAIRIE</b>	<b>103 781 €</b>	<b>81 695 €</b>	<b>96 824 €</b>	<b>187 177 €</b>	<b>107 986 €</b>
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	<b>6 000 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>7 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>	<b>300 €</b>				<b>1 200 €</b>
<b>CONSEIL REGIONAL</b>	<b>1 805 €</b>			<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>
	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
<b>ÉTAT (ASP&gt;Aide à l'emploi)</b>	45 436 €	50 529 €	82 708 €	111 727 €	125 334 €
<b>ÉTAT (ASP&gt;Service Civique)</b>	2 300 €	2 100 €	4 800 €	3 100 €	2 200 €
<b>ÉTAT (CNDS&gt;Clubs sportifs)</b>	6 400 €	6 050 €	7 050 €	7 000 €	5 500 €
<b>ÉTAT (Jeunesse &amp; Sports)</b>	11 820 €	10 100 €	4 200 €	6 200 €	
<b>ÉTAT</b>	<b>65 956 €</b>	<b>68 779 €</b>	<b>98 758 €</b>	<b>128 027 €</b>	<b>133 034 €</b>

## ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS ADHÉRENTS 2010>2015

PARTICIPATIONS DES ADHÉRENTS	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Cartes MJC & CIS	29 480 €	27 968 €	33 378 €	31 042 €	30 892 €
Cotisations Clubs	147 534 €	151 059 €	182 612 €	192 207 €	183 075 €
<b>TOTAUX</b>	<b>177 013 €</b>	<b>179 027 €</b>	<b>215 990 €</b>	<b>223 249 €</b>	<b>213 967 €</b>

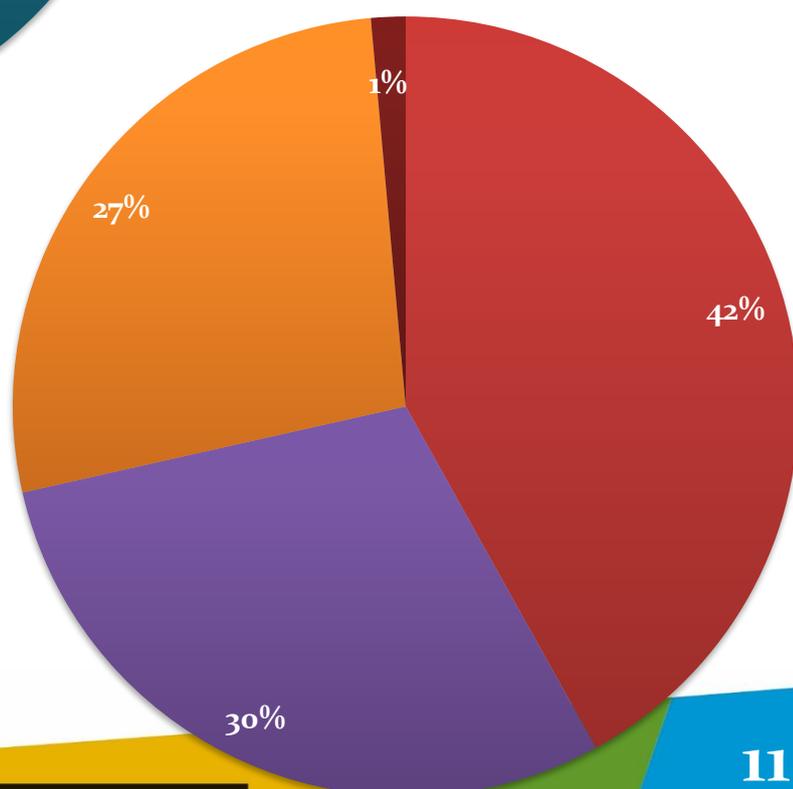
## RÉPARTITION DES CHARGES 2014/2015



- ACHATS
- SERVICES EXTERIEURS
- AUTRES SERVICES EXTERIEURS
- IMPOTS ET TAXES
- CHARGES DE PERSONNEL
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS

## RÉPARTITION DES PRODUITS 2014/2015

- VENTE DE PRODUITS ET DE PRESTATIONS
- SUBVENTIONS
- ADHESIONS COTISATIONS SPONSORING
- TRANSFERTS DE CHARGES



## COMPTE DE RÉSULTAT DU 01/09/2014 AU 31/08/2015

### CHARGES

Compte	Intitulé
602100	Pharmacie
602600	Emballages, gobelets, assiettes
603250	Variation stocks fournitures administratives
603260	Variation stocks produits d'entretien
603260	Variation stock emballages
603700	Variation stock alimentation et boissons
603710	Variation stock cartes WIFI
603711	Variation stock tickets cinéma
60611	Gaz
606130	Carburant
606310	Travaux bâtiments et fournitures d'entretien
606312	Investissements mécénat
606320	Petit équipement
606321	Logiciels
606330	Produits d'entretien
606400	Fournitures administratives
606500	Fournitures d'ateliers ou d'activités
607000	Alimentation
607130	Achats tickets cinéma pour revente
60714	Textiles
<b>TOTAL DES ACHATS</b>	

### RÉSULTAT 2014/2015

Total	%
6,50 €	0,01%
1 336,32 €	2,46%
92,85 €	0,17%
-643,10 €	-1,18%
-231,08 €	-0,42%
1 022,30 €	1,88%
902,40 €	1,66%
-324,00 €	-0,60%
80,10 €	0,15%
1 169,57 €	2,15%
650,04 €	1,19%
0,00 €	0,00%
6 567,72 €	12,07%
406,80 €	0,75%
3 253,61 €	5,98%
3 549,13 €	6,52%
8 039,69 €	14,78%
25 627,03 €	47,11%
2 250,00 €	4,14%
641,41 €	1,18%
<b>54 397,29 €</b>	<b>100,00%</b>
	<b>6,39%</b>

### CHARGES

Rappel 2013/2014	Variation
57,64 €	-51,14 €
1 006,29 €	330,03 €
575,88 €	-483,03 €
692,82 €	-1 567,00 €
-384,98 €	1 407,28 €
-21,50 €	599,90 €
0,00 €	80,10 €
992,38 €	177,19 €
1 712,12 €	-1 062,08 €
506,10 €	-506,10 €
5 633,94 €	933,78 €
228,00 €	178,80 €
3 716,41 €	-462,80 €
5 518,24 €	-1 969,11 €
6 366,01 €	1 673,68 €
16 684,69 €	8 942,34 €
2 150,00 €	100,00 €
2 037,03 €	-1 395,62 €
<b>47 471,07 €</b>	<b>7 073,42 €</b>
	<b>5,36%</b>

Compte	Intitulé
6112	Sous-traitance animation
61121	Sous-traitance repas traiteur
6113	Prestations clubs d'activités
6132	Loyer hangar
61321	Location autres salles
61351	Location terminal numérique d'impression
613511	Location terminal carte bleue
61352	Autres locations
613521	Locations véhicules
61353	Location Piano
6155	Réparation biens
61551	Collectes papiers
615520	Réparations véhicules
6156	Maintenance technique
61561	Maintenance informatique
616	Primes d'assurance
6163	Frais d'accidents
6181	Documentation Générale
61811	Abonnements revues et journaux
6185	Frais de colloques et séminaires
<b>TOTAL DES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	

Total	%
7 792,67 €	14,28%
5 396,00 €	9,89%
16 150,00 €	29,59%
2 948,20 €	5,40%
1 680,00 €	3,08%
7 154,16 €	13,11%
270,72 €	0,50%
760,30 €	1,39%
1 138,00 €	2,08%
960,00 €	1,76%
0,00 €	0,00%
0,00 €	0,00%
17,00 €	0,03%
1 200,95 €	2,20%
1 708,60 €	3,13%
5 751,08 €	10,54%
0,00 €	0,00%
1 049,69 €	1,92%
610,00 €	1,12%
0,00 €	0,00%
<b>54 587,37 €</b>	<b>100,00%</b>
	<b>6,41%</b>

Rappel 2013/2014	Variation
1 972,35 €	5 820,32 €
0,00 €	5 396,00 €
6 260,76 €	9 889,24 €
2 919,55 €	28,65 €
1 470,00 €	210,00 €
6 768,27 €	385,89 €
270,26 €	0,46 €
1 931,58 €	-1 171,28 €
515,89 €	622,11 €
960,00 €	0,00 €
754,35 €	-754,35 €
114,08 €	-114,08 €
0,00 €	17,00 €
1 084,37 €	116,58 €
2 460,42 €	-751,82 €
5 725,06 €	26,02 €
294,06 €	-294,06 €
707,77 €	341,92 €
448,90 €	161,10 €
60,00 €	-60,00 €
<b>34 717,67 €</b>	<b>19 869,70 €</b>
	<b>3,92%</b>

Compte	Intitulé
621	Indemnités Services Civiques
62262	Honoraires avocat
6226	Honoraires cabinet comptable
62261	Honoraires commissariat aux comptes
6228	Formation bénévoles
6229	Formation BAFA
6231	Publicité / Communication / Publications
6234	Cadeaux / Récompenses / Lots / Deuil
6238	Pourboires, dons courants
6242	Transport collectifs
625	Frais de déplacements missions et réunions
6251	Frais de repas missions et réunions
62511	Frais d'hébergements séjours
62512	Frais de visites ou de compétitions
625121	Frais de visites culturelles et de loisirs
62513	Frais de péage
6257	Fêtes et cérémonies
626	Frais d'abonnement Téléphone / Fax
6261	Frais d'abonnement Internet
6263	Frais postaux
6264	Frais photocopie
627	Services bancaires et assimilés
6278	Commissions CB / Chq vacances / coupons sport
628	Cotisations à divers organismes et internes
6281	Affiliations aux Fédérations Sportives
62811	Affiliations à la FRMJC
62812	Forfaits ski
6282	Licences aux Fédérations Sportives
<b>TOTAL DES AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	

Total	%
2 126,20 €	1,33%
0,00 €	0,00%
8 824,80 €	5,52%
2 640,00 €	1,65%
1 462,40 €	0,91%
3 130,00 €	1,96%
8 984,79 €	5,62%
1 688,47 €	1,06%
30,00 €	0,02%
12 690,00 €	7,93%
7 068,54 €	4,42%
1 483,46 €	0,93%
61 268,08 €	38,30%
1 380,00 €	0,86%
3 852,68 €	2,41%
345,66 €	0,22%
4 691,18 €	2,93%
3 109,24 €	1,94%
1 028,88 €	0,64%
3 130,75 €	1,96%
4 041,26 €	2,53%
2 038,43 €	1,27%
520,10 €	0,33%
913,51 €	0,57%
1 000,00 €	0,63%
8 206,00 €	5,13%
2 189,50 €	1,37%
12 125,91 €	7,58%
<b>159 969,84 €</b>	<b>100,00%</b>

Rappel 2013/2014	Variation
2 891,52 €	-765,32 €
10 435,20 €	-10 435,20 €
10 920,00 €	-2 095,20 €
2 640,00 €	0,00 €
4 348,00 €	-2 885,60 €
0,00 €	3 130,00 €
9 496,18 €	-511,39 €
2 473,58 €	-785,11 €
35,00 €	-5,00 €
17 988,00 €	-5 298,00 €
10 653,01 €	-3 584,47 €
1 123,90 €	359,56 €
23 302,77 €	37 965,31 €
1 182,65 €	197,35 €
3 565,00 €	287,68 €
314,90 €	30,76 €
1 776,14 €	2 915,04 €
3 187,19 €	-77,95 €
1 028,68 €	0,20 €
3 608,99 €	-478,24 €
3 805,21 €	236,05 €
2 079,87 €	-41,44 €
268,37 €	251,73 €
245,95 €	667,56 €
1 016,00 €	-16,00 €
7 670,00 €	536,00 €
2 914,50 €	-725,00 €
13 740,15 €	-1 614,24 €
<b>142 710,76 €</b>	<b>17 259,08 €</b>

Compte	Intitulé
6311	Taxe sur les salaires
6333	Formation professionnelle
63513	Impôts locaux
63580	Analyses
6371	Redevance TV
63750	SACEM
63752	SPRE
<b>TOTAL DES IMPOTS ET TAXES</b>	

Total	%
0,00 €	0,00%
4 428,09 €	75,69%
259,90 €	4,44%
102,00 €	1,74%
136,00 €	2,32%
656,11 €	11,22%
268,06 €	4,58%
<b>5 850,16 €</b>	<b>100%</b>

Rappel 2013/2014	Variation
2 100,22 €	-2 100,22 €
8 292,84 €	-3 864,75 €
236,00 €	23,90 €
203,32 €	-101,32 €
133,00 €	3,00 €
533,27 €	122,84 €
258,08 €	9,98 €
<b>11 756,73 €</b>	<b>-5 906,57 €</b>

Compte	Intitulé
641	Rémunérations brutes
6412	Congés payés pris
64121	Congés payés dus
6414	Primes conventionnelle de départ
643	Cachets intermittents du spectacle
64301	Guichet Unique Spectacle Occasionnel
6451	URSSAF
6452	Caisse de prévoyance CHORUM
6453	Caisse de retraite MALAKOFF-MEDERIC
64531	Mutuelle Santé MALAKOFF-MEDERIC
6458	Médecine du Travail
6459	Charges sur congés payés
6472	Œuvres sociales
6478	Frais de formation des salariés
64801	Poste FONJEP
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	

Total	%	
387 490,53 €	71,10%	
47,00 €	0,01%	
	0,00%	
1 454,38 €	0,27%	
1 208,88 €	0,22%	
821,72 €	0,15%	
59 163,84 €	10,86%	
6 799,09 €	1,25%	
24 104,69 €	4,42%	
1 134,64 €	0,21%	
3 394,91 €	0,62%	
5,00 €	0,00%	
3 412,00 €	0,63%	
2 307,80 €	0,42%	
53 630,66 €	9,84%	
<b>544 975,14 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>64,02%</b>

Rappel 2013/2014	Variation	
430 325,55 €	-42 835,02 €	
3 059,40 €	-3 012,40 €	
-1 621,00 €	1 621,00 €	
144,77 €	1 309,61 €	
5 056,72 €	-3 847,84 €	
1 945,03 €	-1 123,31 €	
76 751,48 €	-17 587,64 €	
7 625,42 €	-826,33 €	
27 659,43 €	-3 554,74 €	
1 033,22 €	101,42 €	
3 127,59 €	267,32 €	
-872,00 €	877,00 €	
2 500,00 €	912,00 €	
5 840,05 €	-3 532,25 €	
52 619,34 €	1 011,32 €	
<b>615 195,00 €</b>	<b>-70 219,86 €</b>	<b>69,49%</b>

Compte	Intitulé
658	Charges diverses de gestion
6581	Pertes irrécouvrables adhérents
6611	Intérêts prêt matériel et réhabilitation
66181	Agios fournisseurs
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	

Total	%	
38,46 €	18,27%	
172,00 €	81,73%	
0,00 €	0,00%	
0,00 €	0,00%	
<b>210,46 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,02%</b>

Rappel 2013/2014	Variation	
64,03 €	-25,57 €	
243,00 €	-71,00 €	
22,28 €	-22,28 €	
40,03 €	-40,03 €	
<b>369,34 €</b>	<b>-158,88 €</b>	<b>0,04%</b>

Compte	Intitulé
6712	Pénalités et amendes fiscales
674	Charges exceptionnelles
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	

Total	%	
1 039,72 €	100,00%	
0,00 €	0,00%	
<b>1 039,72 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,12%</b>

Rappel 2013/2014	Variation	
1 637,00 €	-597,28 €	
1 895,59 €	-1 895,59 €	
<b>3 532,59 €</b>	<b>-2 492,87 €</b>	<b>0,40%</b>

Compte	Intitulé
6811	Amortissements travaux et aménagements
68111	Amortissements aménagement divers et mobilier
68113	Amortissements multimédia et hifi
68114	Amortissements matériel scénique
681141	Amortissements matériel industriel et d'activité
68119	Amortissements logiciels
6815	Provision départ à la retraite
689	Subvention clubs d'activité trop perçues
<b>TOTAL PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS</b>	

Total	%	
3 907,53 €	12,92%	
781,55 €	2,58%	
2 651,99 €	8,77%	
	0,00%	
8 025,57 €	26,53%	
60,00 €	0,20%	
2 044,00 €	6,76%	
12 784,33 €	42,26%	
<b>30 254,97 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>3,55%</b>

Rappel 2013/2014	Variation	
3 919,10 €	-11,57 €	
781,55 €	0,00 €	
2 838,90 €	-186,91 €	
595,81 €	-595,81 €	
6 355,81 €	1 669,76 €	
289,16 €	-229,16 €	
1 964,00 €	80,00 €	
12 859,00 €	-74,67 €	
<b>29 603,33 €</b>	<b>651,64 €</b>	<b>3,34%</b>

<b>CHARGES</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES 2014/2015</b>	
Rappel 2013/2014	

<b>RÉSULTAT 2014/2015</b>		
851 284,95 €	100%	100,00%
885 356,49 €		

Rappel 2013/2014	Variation	
<b>885 356,49 €</b>	<b>-34 071,54 €</b>	<b>100,00%</b>

## PRODUITS

Compte	Intitulé
701000	Vente de produits finis
706000	Prestation ALSH
706100	Contrat Enfance Jeunesse (Mairie de Léznigan)
706200	Contrat Educatif Local (Mairie de Léznigan)
706300	Prestations ESTIVADES (Mairie de Léznigan)
706400	Autres prestations
706500	Prestation de service CAF
70651	Bons vacances CAF
707100	Petits-déjeuners
707120	Vente cartes WIFI
707130	Vente tickets cinéma
707200	Repas inclus dans prestation d'hébergement
707210	Autres repas
707300	Nuitées seules
707400	Pensions complètes
707500	1/2 pensions
707600	Goûters
707700	Bar, distributeurs, buvettes
708310	Participations aux frais de mise à dispo salles
708330	Location matériel de ski
708810	Produits des sorties
708820	Produits des manifestations
708830	Produits des séjours
708840	Produits de la PAO et vidéo
708850	Produits des stages
708860	Produits consultation net
<b>VENTE DE PRODUITS ET PRESTATIONS</b>	

## RÉSULTAT 2014/2015

Total	%
0,00 €	0,00%
78 505,68 €	21,92%
46 250,00 €	12,91%
8 000,00 €	2,23%
6 391,50 €	1,78%
11 089,25 €	3,10%
7 795,85 €	2,18%
1 120,00 €	0,31%
791,60 €	0,22%
158,00 €	0,04%
2 128,40 €	0,59%
5 836,05 €	1,63%
3 927,00 €	1,10%
10 070,90 €	2,81%
51 971,40 €	14,51%
14 980,20 €	4,18%
1 277,00 €	0,36%
1 844,40 €	0,51%
4 300,00 €	1,20%
3 322,00 €	0,93%
5 085,00 €	1,42%
24 941,46 €	6,96%
56 664,00 €	15,82%
4 492,40 €	1,25%
7 146,00 €	1,99%
118,10 €	0,03%
<b>358 206,19 €</b>	<b>100,00%</b>
<b>41,96%</b>	

## PRODUITS

Rappel 2013/2014	Variation
377,00 €	-377,00 €
68 433,12 €	10 072,56 €
46 250,00 €	0,00 €
8 000,00 €	0,00 €
6 294,00 €	97,50 €
6 658,80 €	4 430,45 €
8 236,02 €	-440,17 €
0,00 €	1 120,00 €
420,50 €	371,10 €
252,00 €	-94,00 €
2 097,60 €	30,80 €
3 454,00 €	2 382,05 €
4 043,00 €	-116,00 €
12 676,00 €	-2 605,10 €
14 618,00 €	37 353,40 €
8 095,00 €	6 885,20 €
583,50 €	693,50 €
1 764,00 €	80,40 €
5 370,00 €	-1 070,00 €
3 880,00 €	-558,00 €
5 778,00 €	-693,00 €
12 363,77 €	12 577,69 €
31 625,00 €	25 039,00 €
5 751,50 €	-1 259,10 €
8 565,00 €	-1 419,00 €
245,90 €	-127,80 €
<b>265 831,71 €</b>	<b>92 374,48 €</b>
<b>30,46%</b>	

Compte	Intitulé
740100	Versement ASP Emplois
740100	Versement ASP Service Civique
741300	Subventions DDCSPP
741310	Subventions CNDS
741410	Subventions Conseil Départemental
74142	Subventions Conseil Régional
74143	Subventions Communauté des Communes
744100	Subventions Ville fonctionnement
744200	Subventions Ville clubs d'activités
744300	Subventions Ville autres
7452	Aide AGEFIP
7453	Subvention CAF
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	

Total	%
125 334,10 €	49,79%
2 200,00 €	0,87%
0,00 €	0,00%
5 500,00 €	2,18%
1 200,00 €	0,48%
1 000,00 €	0,40%
5 000,00 €	1,99%
69 333,35 €	27,54%
38 653,00 €	15,35%
0,00 €	0,00%
1 489,48 €	0,59%
2 040,00 €	0,81%
<b>251 749,93 €</b>	<b>100,00%</b>
<b>29,49%</b>	

Rappel 2013/2014	Variation
111 726,79 €	13 607,31 €
3 100,00 €	-900,00 €
6 200,00 €	-6 200,00 €
7 000,00 €	-1 500,00 €
0,00 €	1 200,00 €
1 000,00 €	0,00 €
5 000,00 €	0,00 €
68 000,00 €	1 333,35 €
38 577,00 €	76,00 €
80 600,00 €	-80 600,00 €
0,00 €	1 489,48 €
0,00 €	2 040,00 €
<b>321 203,79 €</b>	<b>-69 453,86 €</b>
<b>36,81%</b>	

	Compte	Intitulé
COMPTES 75 76 77	754000	Collectes sponsoring et mécénat
	756000	Adhésion M.J.C.
	756100	Cotisations clubs d'activités
	756200	Cotisation frais structurels
	756300	Adhésions C.I.S.
	758000	Produits divers de gestion
	758500	Contribution volontaires
	761000	Produits financiers
	7720	Produits exceptionnels adhérents
	777	Part annuelle subvention investissement
	781500	Reprise sur provision retraite
789400	Report subvention Clubs d'activités	
		<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS</b>

Total	%	
2 152,00 €	0,93%	
30 012,00 €	12,96%	
174 805,00 €	75,49%	
8 270,00 €	3,57%	
880,00 €	0,38%	
14,73 €	0,01%	
1 250,00 €	0,54%	
28,06 €	0,01%	
395,00 €	0,17%	
596,00 €	0,26%	
291,42 €	0,13%	
12 859,00 €	5,55%	
<b>231 553,21 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>27,13%</b>

Rappel 2013/2014	Variation	
3 646,01 €	-1 494,01 €	
30 242,00 €	-230,00 €	
183 552,00 €	-8 747,00 €	
8 655,00 €	-385,00 €	
800,00 €	80,00 €	
8,86 €	5,87 €	
300,00 €	950,00 €	
91,93 €	-63,87 €	
145,60 €	249,40 €	
596,00 €	0,00 €	
29 813,63 €	-29 522,21 €	
12 674,66 €	184,34 €	
<b>270 525,69 €</b>	<b>-38 972,48 €</b>	<b>31,00%</b>

	Compte	Intitulé
COMPTES 79	791000	Remboursements divers
	791300	Remboursements formations
	791400	Remboursements arrêts maladies
	791510	Remboursements frais administratifs
	79152	Remboursement frais rejets impayés
		<b>TOTAL DES TRANSFERTS DE CHARGES</b>

Total	%	
5 789,66 €	47,81%	
3 116,50 €	25,73%	
2 305,87 €	19,04%	
260,20 €	2,15%	
638,00 €	5,27%	
<b>12 110,23 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>1,42%</b>

Rappel 2013/2014	Variation	
4 418,89 €	1 370,77 €	
7 202,41 €	-4 085,91 €	
946,42 €	1 359,45 €	
1 866,05 €	-1 605,85 €	
682,00 €	-44,00 €	
<b>15 115,77 €</b>	<b>-3 005,54 €</b>	<b>1,73%</b>

<b>PRODUITS</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS 2014/2015</b>	
Rappel 2013/2014	

<b>RÉSULTAT 2014/2015</b>		
853 619,56 €	100%	100,00%
872 676,96 €		

Rappel 2013/2014	Variation	
872 676,96 €	-19 057,40 €	100,00%

<b>TOTAL DES CHARGES</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
<b>Résultat</b>

<b>851 284,95 €</b>
<b>853 619,56 €</b>
<b>+ 2 334,61 €</b>

Rappel 2013/14	Variation
885 356,49 €	-34 071,54 €
872 676,96 €	-19 057,40 €
-12 679,53 €	15 014,14 €

## ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE 2014/2015\*

\*Il s'agit d'une intégration des dons en nature effectués par les bénévoles sur les frais d'utilisation des véhicules personnels pour lesquels ils renoncent à un remboursement par la MJC (Barème 2016 > 0.308 € du km)

<b>CHARGES EN NATURE</b>			
COMPTES 86	861	Bénévolat	
	862	Prestations en nature	
	863	Dons en nature	13 993,87 €

<b>PRODUITS EN NATURE</b>			
COMPTES 87	871	Bénévolat	
	872	Prestations en nature	
	873	Dons en nature	13 993,87 €

## COMPTE DE RÉSULTATS ANALYTIQUES PAR SECTEURS DU 01/09/2014 AU 31/08/2015

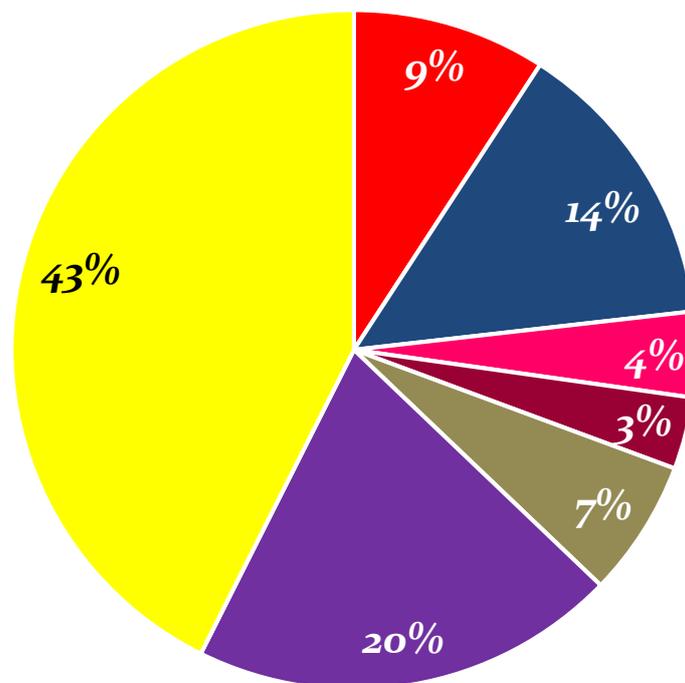
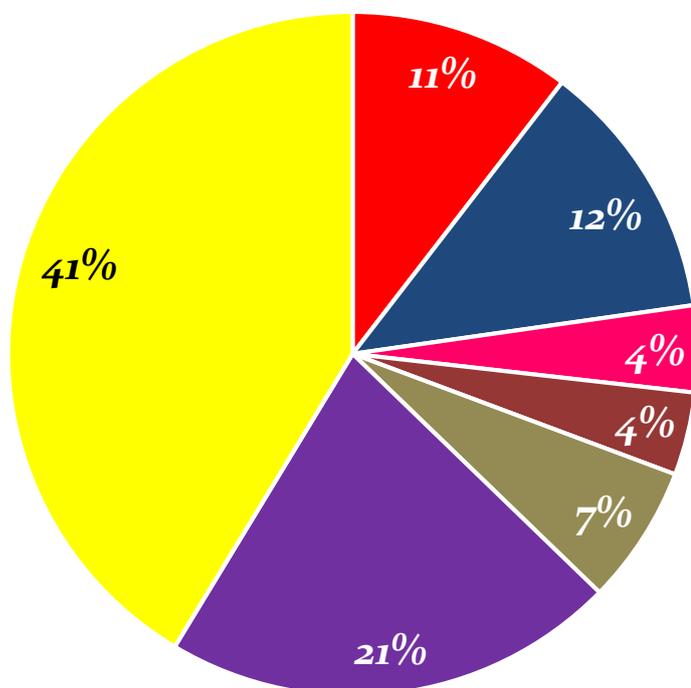
1- Administration Générale				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
100	Administration	95 898,18 €	87 634,79 €	- 8 263,39 €
106	Assemblée Générale	2 756,76 €	623,00 €	- 2 133,76 €
107	Journée Portes Ouvertes	1 336,28 €	- €	- 1 336,28 €
<b>Secteur 1 &gt; Administration Générale</b>		<b>99 991,22 €</b>	<b>88 257,79 €</b>	<b>- 11 733,43 €</b>
2- Centre International de Séjour				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
200	Centre International de Séjour	118 520,29 €	135 273,31 €	16 753,02 €
<b>Secteur 2 &gt; Centre International de Séjour</b>		<b>118 520,29 €</b>	<b>135 273,31 €</b>	<b>16 753,02 €</b>
3- Multimédia & PIJ				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
300	Pôle Multimédia	39 325,02 €	39 189,20 €	- 135,82 €
<b>Secteur 3 &gt; Multimédia &amp; PIJ</b>		<b>39 325,02 €</b>	<b>39 189,20 €</b>	<b>- 135,82 €</b>
4- Animation locale et action culturelle				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
400	Fonctionnement et frais structurels	17 741,04 €	11 561,13 €	- 6 179,91 €
401	Fête du primeur	2 170,81 €	1 928,20 €	- 242,61 €
404	Foire aux jouets	399,79 €	958,60 €	558,81 €
405	Vœux 2015	1 112,54 €	-	- 1 112,54 €
407	Voix d'or des Corbières	893,80 €	1 722,00 €	828,20 €
410	LEZ ARTS EN FETE	2 409,54 €	1 749,50 €	- 660,04 €
411	Soirée Country	83,20 €	1 268,50 €	1 185,30 €
412	Vide Grenier	1 340,37 €	3 228,30 €	1 887,93 €
415	Conférence et expo Canal du Midi	464,76 €	-	- 464,76 €
418	Corbières en Chœur	10 543,07 €	10 120,00 €	- 423,07 €
420	Spectacle Laïcité	525,77 €	500,00 €	- 25,77 €
<b>Secteur 4 &gt; Animation locale et action culturelle</b>		<b>37 684,69 €</b>	<b>33 036,23 €</b>	<b>- 4 648,46 €</b>
5- Séjours-Voyage-Projet Internationaux				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
9331	Séjour Milan Turin	22 529,72 €	21 530,00 €	- 999,72 €
9412	Séjour Ardèche Rando	40 529,76 €	41 188,52 €	658,76 €
<b>Secteur 5 &gt; Animation locale et action culturelle</b>		<b>63 059,48 €</b>	<b>62 718,52 €</b>	<b>- 340,96 €</b>
8- Politique Educative - Enfance - Jeunesse				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
701	Politique éducative	2 925,22 €	5 098,75 €	2 173,53 €
702	BPJEPS DEJEPS	1 079,19 €	3 900,00 €	2 820,81 €
705	Formation BAFA	3 130,00 €	4 138,00 €	1 008,00 €
800	Enfance - Jeunesse	1 695,21 €	76,38 €	- 1 618,83 €
801	AJSH	38 122,26 €	11 944,66 €	- 26 177,60 €
805	LEZ VACANCES Cel	8 442,55 €	9 196,56 €	754,01 €
806	Séjours ados	16 129,25 €	24 381,50 €	8 252,25 €
810	ALSH Lauseta	133 758,45 €	135 951,39 €	2 192,94 €
<b>Secteur 8 &gt; Politique Educative - Enfance - Jeunesse</b>		<b>205 282,13 €</b>	<b>194 687,24 €</b>	<b>- 10 594,89 €</b>

9- Stages et Clubs d'Activité				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
<b>900</b>	<b>Sous-total fonctionnement et frais structurels</b>	<b>146 447,11 €</b>	<b>135 265,77 €</b>	<b>- 11 181,34 €</b>
9011	Aérogym-Fitness	13 391,89 €	19 283,74 €	5 891,85 €
9012	Gymnastique Artistique	3 890,68 €	8 706,00 €	4 815,32 €
9013	Babygym	1 153,67 €	2 645,00 €	1 491,33 €
9014	Gym Douce	3 566,68 €	4 218,34 €	651,66 €
9016	Gym Santé	109,30 €	1 000,00 €	890,70 €
9017	Zumba enfants	1 145,53 €	3 825,00 €	2 679,47 €
<b>Sous-total Pôle Gym</b>		<b>23 257,75 €</b>	<b>39 678,08 €</b>	<b>16 420,33 €</b>
9031	Danse moderne et d'expression	18 429,59 €	21 951,50 €	3 521,91 €
9034	Danse hip hop	7 407,32 €	8 918,00 €	1 510,68 €
9036	Danse orientale	541,64 €	- €	- 541,64 €
9037	Danse africaine	1 523,00 €	1 959,00 €	436,00 €
<b>Sous-total Pôle Danse</b>		<b>27 901,55 €</b>	<b>32 828,50 €</b>	<b>4 926,95 €</b>
905	Atelier d'écriture	1 391,56 €	1 548,00 €	156,44 €
907	Dessin-Peinture	17 327,98 €	13 945,00 €	- 3 382,98 €
911	Graff	1 146,37 €	98,02 €	- 1 048,35 €
916	Fabrication savon	80,00 €	80,00 €	- €
922	Patchwork	853,00 €	665,00 €	- 188,00 €
924	Broderie	2,60 €	350,00 €	347,40 €
925	Poterie	16 027,68 €	14 165,10 €	- 1 862,58 €
932	Photo Club	853,17 €	660,00 €	- 193,17 €
934	Maroquinerie	1 351,03 €	1 343,00 €	- 8,03 €
947	Stage décoration	35,00 €	25,00 €	- 10,00 €
<b>Sous-total Pôle Activité Artistiques et artisanales</b>		<b>39 068,39 €</b>	<b>32 879,12 €</b>	<b>- 6 189,27 €</b>
921	Natation	16 053,79 €	22 098,50 €	6 044,71 €
9211	Ecole natation été	999,12 €	6 040,00 €	5 040,88 €
929	Ski-Club	23 994,33 €	24 929,48 €	935,15 €
935	Judo	5 074,60 €	5 606,56 €	531,96 €
942	Tennis de Table	9 334,47 €	10 717,18 €	1 382,71 €
954	Athlétisme	5 966,26 €	7 923,00 €	1 956,74 €
961	Aikido	5 397,93 €	4 501,00 €	- 896,93 €
<b>Sous-total Autres Sports</b>		<b>66 820,50 €</b>	<b>81 815,72 €</b>	<b>14 995,22 €</b>
910	Petits débrouillards	12 120,20 €	12 005,54 €	- 114,66 €
927	Bridge	24,29 €	200,00 €	175,71 €
928	Scrabble	11,31 €	246,00 €	234,69 €
936	Aéromodélisme	840,20 €	880,00 €	39,80 €
937	Été Indien	15,48 €	345,00 €	329,52 €
957	Œnologie	3 911,92 €	4 553,00 €	641,08 €
<b>Sous-total Loisirs</b>		<b>16 923,40 €</b>	<b>18 229,54 €</b>	<b>1 306,14 €</b>
933	Découverte Patrimoine	1 684,21 €	1 730,00 €	45,79 €
940	Randonnée Montagne	986,99 €	1 433,80 €	446,81 €
941	Randonnée Pédestre	9 032,49 €	9 254,00 €	221,51 €
<b>Sous-total Loisirs Balade et randos</b>		<b>11 703,69 €</b>	<b>12 417,80 €</b>	<b>714,11 €</b>
931	Yoga	4 885,39 €	7 431,00 €	2 545,61 €
958	Tai Chi Chuan / QiGong	2 214,12 €	2 835,00 €	620,88 €
<b>Sous-total Détente</b>		<b>7 099,51 €</b>	<b>10 266,00 €</b>	<b>3 166,49 €</b>

918	Cours de chant	6 433,57 €	6 097,00 €	-	336,57 €
951	Chorale	1 298,19 €	1 720,00 €	-	421,81 €
9521	Guitare	13 325,02 €	8 923,00 €	-	4 402,02 €
9525	Piano	20 458,01 €	18 148,71 €	-	2 309,30 €
9527	Atelier de Musique	232,23 €	620,00 €	-	387,77 €
<b>Sous-total Musique et Chant</b>		<b>41 747,02 €</b>	<b>35 508,71 €</b>	<b>-</b>	<b>6 238,31 €</b>
906	Théâtre Enfants et Adolescents	5 701,25 €	4 657,00 €	-	1 044,25 €
939	Théâtre Atelier Art Scéniq	564,71 €	600,00 €	-	35,29 €
953	Théâtre Compagnie du Tilleul	4 386,11 €	2 400,00 €	-	1 986,11 €
<b>Sous-total Théâtre</b>		<b>10 652,07 €</b>	<b>7 657,00 €</b>	<b>-</b>	<b>2 995,07 €</b>
949	Espagnol	3 270,87 €	1 673,42 €	-	1 597,45 €
955	Anglais	2 910,65 €	2 618,00 €	-	292,65 €
<b>Sous-total Langues</b>		<b>6 181,52 €</b>	<b>4 291,42 €</b>	<b>-</b>	<b>1 890,10 €</b>
<b>Secteur 9 &gt; Club d'activités</b>		<b>397 802,51 €</b>	<b>410 837,66 €</b>	<b>-</b>	<b>13 035,15 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL PAR SECTEURS ET POSTES</b>		<b>961 665,34 €</b>	<b>963 999,95 €</b>	<b>-</b>	<b>2 334,61 €</b>

## CHARGES PAR SECTEURS

## PRODUITS PAR SECTEURS



- Administration
- Centre International de Séjour
- Multimédia & PIJ
- Animation locale et action culturelle
- Séjours
- Politique Educative - Enfance - Jeunesse
- Club d'activité

**Un bilan comptable est le document qui synthétise ce que l'association possédait au 31/08/2015 (biens et matériel regroupés dans l'actif du bilan) et l'ensemble de ses ressources (capital, réserve, crédits, trésorerie regroupés dans le passif du bilan). Le total du bilan est de 224.224,90 € contre 200.705,73 € au 31/08/2014.**

**Les fonds associatifs** : Il s'agit des fonds associatifs sont des fonds durables apportés par les adhérents de l'association, les particuliers, les collectivités publiques, l'Etat. Ils sont constitués des apports, de nature différente, faits à l'association sur le long terme ou définitivement (cumul des résultats des exercices comptables depuis la création de l'association). Après affectation du résultat de l'exercice 2014/2015 (+2.334,61 €) et de la baisse d'une subvention d'équipement qui a été inscrite dans le compte de résultat, ils représenteront **18.181,44 €** contre 16.442,83 € l'an dernier. Ils sont en augmentation de **1.738,61 €**.

**Les provisions** : Les provisions pour risques et charges sont de **10.406,16 €** contre 8.653,58 € au 31/08/2014 (augmentation de **1752,58 €**). Ces provisions sont utilisées pour financer les départs en retraite. Sont provisionnés uniquement les salariés en CDI arrivant à l'âge de 50 ans. Il n'y a pas eu de départ significatif en retraite sur l'exercice.

**Les fonds dédiés** : Il s'agit de sommes non-consommées intégralement sur l'exercice comptable 2014/2015 et qui seront inscrites dans le compte de résultat 2015/2016 pour **12.784,33 €**.

**La trésorerie** : Au 31/08/2015 nous disposons de **11.781,59 €** contre 14.810,11 € au 31/08/2014. La trésorerie disponible au 31/08/2015 est en baisse de 3.028,52 € par rapport à l'exercice précédent. Toutefois il est inopportun de comparer objectivement car les subventions ne sont jamais versées à la même période et les factures ne sont soldées aux mêmes moments d'une année à l'autre.

**Les emprunts et les dettes** : Nous n'avons plus d'emprunt bancaire à rembourser au 31/08/2015. Le dernier crédit souscrit a été soldé en Mars 2014. Concernant les dettes (factures non-parvenues à la fin de l'exercice comptable) nous devons :

- **69.493,63 €** à nos fournisseurs (contre 37.244,92 € au 31/08/2014),
- **89.080,19 €** aux personnels (condamnation Prud'hommes), aux organismes sociaux et fiscaux (charges trimestrielles non échues à la clôture et le FONJEP pour le poste de direction) contre 102.024,04 € au 31/08/2014
- **945,82 €** de charges diverses contre 811,68 € au 31/08/2014.

**Les immobilisations corporelles :**

Il s'agit des équipements en notre possession ou des investissements engagés que nous amortissons sur plusieurs exercices comptables (dès lors que le montant d'achat ou de l'investissement est supérieur à 500 €). Au 31/08/2015, les immobilisations représentaient **70.287,39 €** contre **49.779,18 €** l'an dernier.

Les amortissements pratiqués sur l'exercice 2013/2014 sont de **15.426,64 €** (inscrits au Compte de Résultat).

En 2014/2015, avec la mise en service de la nouvelle salle de danse et la livraison d'une partie du Centre International de Séjour nous avons beaucoup investi et renouvelé le matériel :

Nous avons engagé **35.874,85 €** d'investissements qui ont été inscrits aux amortissements (contre 5.250,52 € en 2013/2014) :

Type d'investissement	Fournisseur	Equipement et affectation	Date d'achat	Durée d'amortissement	Montant d'achat
Travaux	Point-P	Faïence douches vestiaires nouvelle salle de Danse	30/06/2015	10 ans	1 121,00 €
Matériel industriel	Assa Abloy	Serrurerie électronique (80 serrures + logiciels + encodeur)	31/12/2014	8 ans	21 502,80 €
Matériel industriel	Tort	Aspirateur professionnel (CIS et Poterie)	31/12/2014	8 ans	540,00 €
Matériel industriel	Métro	Robot Coupe CIS	30/06/2015	8 ans	1 428,00 €
Mobilier	So Factory	Chaises couleur hêtre chambres (24)	31/10/2014	10 ans	1 135,26 €
Mobilier	Ikéa	Mobilier chambres (lits et rangements) nouvelles chambres	30/11/2014	10 ans	3 658,76 €
Mobilier	Ab Concept	Bureau comptable + armoire + caisson	31/01/2015	10 ans	2 535,60 €
Mobilier	Manutan	Patères et bancs CIS et Salle de danse	30/04/2015	10 ans	846,22 €
Matériel multimédia et hifi	Cdiscount	3 ordinateurs - 1 portable multimédia et directeur ALSH	31/12/2014	3 ans	1 417,97 €
Matériel multimédia et hifi	Bax Shop	Sonorisation salle de danse	31/12/2014	8 ans	679,00 €
Matériel multimédia et hifi	Thomann	Sonorisation nouvelle salle de danse	31/12/2014	8 ans	231,84 €
Matériel multimédia et hifi	Thomann	Sonorisation nouvelle salle de danse	31/01/2015	8 ans	778,40 €
					<b>35 874,85 €</b>

**Les charges et produits constatés d'avance et les créances** : Au 31/08/2015 nous avons engagé **24.084,66 €** de charges et comptabilisé **23.333,33 €** de produits qui concernent l'exercice 2015/2016. Il nous restait à encaisser **53.177,72 €** de la part de nos clients, adhérents et usagers et **56.756,58 €** de la part des collectivités (principalement de la Mairie), de la CAF et d'UNIFORMATION.

**Les stocks** : Nos stocks à la fin de l'exercice représentaient la somme de **3.317,72 €** contre 4.137,09 € l'an dernier. Ils sont en baisse de 819,37 €.

## DETAIL DU BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ		AU 31/08/14	AU 31/08/15	Comparatif N/N-1
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</b>				
20500000	Logiciels	4 364,00 €	4 364,00 €	- €
28050000	Amortissement logiciel	- 4 304,00 €	- 4 364,00 €	60,00 €
	<b>Total</b>	<b>60,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>60,00 €</b>
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>		<b>60,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>60,00 €</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Constructions</b>				
21400000	Construction sur sol d'autrui	15 470,25 €	16 591,25 €	1 121,00 €
28140000	Amortissements sur construction sur sol d'autrui	- 14 438,86 €	- 15 489,60 €	1 050,74 €
	<b>Total</b>	<b>1 031,39 €</b>	<b>1 101,65 €</b>	<b>70,26 €</b>
<b>Installations techniques, matériel et outillage industriels</b>				
21540000	Matériel industriel et d'activité	98 545,81 €	122 016,61 €	23 470,80 €
28154000	Amortissement matériel industriel et d'activité	- 68 788,82 €	- 76 814,39 €	8 025,57 €
	<b>Total</b>	<b>29 756,99 €</b>	<b>45 202,22 €</b>	<b>15 445,23 €</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>				
21810000	Installation générale, agencement et aménagement divers	45 608,77 €	53 784,61 €	8 175,84 €
28181000	Amortissement installation, agencement et aménagement	- 33 121,03 €	- 35 977,82 €	2 856,79 €
28182000	Matériel de transport	4 701,10 €	4 701,10 €	- €
21830000	Amortissement matériel de transport	- 4 701,10 €	- 4 701,10 €	- €
28183000	Matériel de bureau et informatique	55 291,57 €	58 398,78 €	3 107,21 €
28183000	Amortissement matériel de bureau et informatique	- 48 788,51 €	- 52 222,05 €	3 433,54 €
	<b>Total</b>	<b>18 990,80 €</b>	<b>23 983,52 €</b>	<b>4 992,72 €</b>
<b>Total Immobilisations corporelles</b>		<b>49 779,18 €</b>	<b>70 287,39 €</b>	<b>20 508,21 €</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Autres titres immobilisés</b>				
27100000	Titres immobilisés	204,00 €	204,00 €	- €
	<b>Total</b>	<b>204,00 €</b>	<b>204,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Autres immobilisations financières</b>				
27500000	Dépôts et cautionnements v versés	615,24 €	615,24 €	- €
	<b>Total</b>	<b>615,24 €</b>	<b>615,24 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total Immobilisations financières</b>		<b>819,24 €</b>	<b>819,24 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>50 658,42 €</b>	<b>71 106,63 €</b>	<b>20 448,21 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Matières premières et approvisionnements - Marchandises</b>				
32250000	Stock fournitures administratives	1 104,55 €	1 011,70 €	92,85 €
32600000	Stocks produits d'entretien		643,10 €	643,10 €
32610000	Stocks tickets espace liberté			
	<b>Total</b>	<b>1 104,55 €</b>	<b>1 654,80 €</b>	<b>550,25 €</b>
<b>Marchandises</b>				
37000000	Stocks de marchandises			
37010000	Stock alimentation	1 864,64 €	842,34 €	791,22 €
37020000	Stock bar		231,08 €	
37030000	Stock produits d'entretien			
37100000	Stocks cartes WIFI	902,40 €	- €	902,40 €
37110000	Stocks tickets de cinéma	265,50 €	589,50 €	324,00 €
	<b>Total</b>	<b>3 032,54 €</b>	<b>1 662,92 €</b>	<b>1 369,62 €</b>
<b>Total stocks et en-cours</b>		<b>4 137,09 €</b>	<b>3 317,72 €</b>	<b>819,37 €</b>
<b>Créances d'exploitation</b>				
<b>Créances usagers et comptes rattachés</b>				
41000002	Créances des clients (groupes hébergés, adhérents, ...)	42 709,16 €	53 177,72 €	10 468,56 €
41910000	Créance douteuse			- €
	<b>Total</b>	<b>42 709,16 €</b>	<b>53 177,72 €</b>	<b>10 468,56 €</b>
<b>Autres créances</b>				
	Taxes sur les salaires analytique			- €
46860000	Autres créances redevables (avoirs)		88,28 €	88,28 €
46870000	Produits à recevoir (subventions, ...)	77 598,44 €	56 668,30 €	20 930,14 €
	<b>Total</b>	<b>77 598,44 €</b>	<b>56 756,58 €</b>	<b>20 841,86 €</b>
<b>Disponibilités</b>				
51220000	Banque Populaire du Sud			- €
51223000	Banque Populaire du Sud CASDEN LIVRET	40,86 €	41,24 €	0,38 €
51230000	Société Générale	671,29 €	557,09 €	114,20 €
51400000	CCP (La Poste)	12 650,41 €	9 034,22 €	3 616,19 €
51440000	LIVRET A Banque Postale	334,27 €	351,12 €	16,85 €
51710000	LIVRET A Caisse d'Epargne	944,57 €	955,40 €	10,83 €
53000000	Caisse générale	168,71 €	842,52 €	673,81 €
	<b>Total</b>	<b>14 810,11 €</b>	<b>11 781,59 €</b>	<b>3 028,52 €</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>				
48600000	Charges constatées d'avance	10 792,51 €	28 084,66 €	17 292,15 €
	<b>Total</b>	<b>10 792,51 €</b>	<b>28 084,66 €</b>	<b>17 292,15 €</b>
<b>Total créances d'exploitation</b>		<b>145 910,22 €</b>	<b>149 800,55 €</b>	<b>3 890,33 €</b>
<b>Total ACTIF CIRCULANT</b>		<b>150 047,31 €</b>	<b>153 118,27 €</b>	<b>3 070,96 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>200 705,73 €</b>	<b>224 224,90 €</b>	<b>23 519,17 €</b>

## DETAIL DU BILAN PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS		AU 31/08/14	AU 31/08/15	Comparatif N/N-1
<b>Fonds propres</b>				
<b>Report à nouveau</b>				
11000000	Report à nouveau	28 443,08 €	15 763,55 €	- 12 679,53 €
	<b>Total</b>	<b>28 443,08 €</b>	<b>15 763,55 €</b>	<b>- 12 679,53 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>		- 12 679,53 €	2 334,61 €	15 014,14 €
<b>Total fonds propres</b>		<b>15 763,55 €</b>	<b>18 098,16 €</b>	<b>2 334,61 €</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>				
<b>Subventions d'investissement sur bien non renouvelables</b>				
13100000	Subvention d'équipement	2 980,00 €	2 980,00 €	- €
13910000	Subvention d'équipement inscrite au compte de résultat	- 2 300,72 €	- 2 896,72 €	- 596,00 €
	<b>Total</b>	<b>679,28 €</b>	<b>83,28 €</b>	<b>- 596,00 €</b>
<b>Total autres fonds associatifs</b>		<b>679,28 €</b>	<b>83,28 €</b>	<b>- 596,00 €</b>
<b>Total FONDS ASSOCIATIFS</b>		<b>16 442,83 €</b>	<b>18 181,44 €</b>	<b>1 738,61 €</b>
PROVISIONS		AU 31/08/14	AU 31/08/15	Comparatif N/N-1
<b>Provisions pour charges</b>				
15800000	Provision primes de départ à la retraite	8 653,58 €	10 406,16 €	1 752,58 €
	<b>Total</b>	<b>8 653,58 €</b>	<b>10 406,16 €</b>	<b>1 752,58 €</b>
<b>Total provisions pour charges</b>		<b>8 653,58 €</b>	<b>10 406,16 €</b>	<b>1 752,58 €</b>
<b>Total PROVISIONS</b>		<b>8 653,58 €</b>	<b>10 406,16 €</b>	<b>1 752,58 €</b>
FONDS DEDIES		AU 31/08/14	AU 31/08/15	Comparatif N/N-1
<b>Sur subventions de fonctionnement</b>				
19400000	Trop perçue subvention de fonctionnement club d'activités	12 859,00 €	12 784,33 €	- 74,67 €
	<b>Total</b>	<b>12 859,00 €</b>	<b>12 784,33 €</b>	<b>- 74,67 €</b>
<b>Total subventions trop perçues</b>		<b>12 859,00 €</b>	<b>12 784,33 €</b>	<b>- 74,67 €</b>
<b>Total FONDS DEDIES</b>		<b>12 859,00 €</b>	<b>12 784,33 €</b>	<b>- 74,67 €</b>
DETTES		AU 31/08/14	AU 31/08/15	Comparatif N/N-1
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>				
40100002	Fournisseurs et comptes rattachés	37 244,92 €	69 493,63 €	32 248,71 €
40810000	Factures non parvenues fournisseurs			- €
	<b>Total</b>	<b>37 244,92 €</b>	<b>69 493,63 €</b>	<b>32 248,71 €</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>				
42101				
42820000	Personnels et comptes rattachés	25 683,70 €	18 753,14 €	- 6 930,56 €
43100000	Sécurité sociale	19 785,93 €	9 991,46 €	- 9 794,47 €
43700000	CPM	11 500,36 €	19 231,69 €	7 731,33 €
43790000	Médecine du Travail	413,71 €	306,10 €	- 107,61 €
	Prévoyance groupe CHORUM	2 272,59 €	1 687,73 €	- 584,86 €
	Retraite Groupe CHORUM		513,86 €	513,86 €
43750000	Pôle Emploi			- €
43780000	FONJEP	35 469,34 €	35 896,00 €	426,66 €
43860000	Charges sur congés payés	1 225,00 €	1 230,00 €	5,00 €
44703000	Uniformation	5 676,41 €	1 470,43 €	- 4 205,98 €
44860000	Etat diverses charges à payer		0,22 €	0,22 €
	<b>Total</b>	<b>102 027,04 €</b>	<b>89 080,19 €</b>	<b>- 12 946,85 €</b>
<b>Autres dettes</b>				
467	Sections MJC tiers créditrices			
46704000	Taxe de séjour (Mairie)	229,60 €	754,95 €	525,35 €
46860000	Diverses charges à payer	582,08 €	190,87 €	- 391,21 €
	<b>Total</b>	<b>811,68 €</b>	<b>945,82 €</b>	<b>134,14 €</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>				
48700000	Produits constatés d'avance	22 666,68 €	23 333,33 €	666,65 €
	<b>Total</b>	<b>22 666,68 €</b>	<b>23 333,33 €</b>	<b>666,65 €</b>
<b>Total DETTES</b>		<b>162 750,32 €</b>	<b>182 852,97 €</b>	<b>20 102,65 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>200 705,73 €</b>	<b>224 224,90 €</b>	<b>23 519,17 €</b>



## **Rapport Spécial Exercice clos le 31 Août 2015**

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

## **Rapport Général Exercice clos le 31 Août 2015**

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2015, sur :

- ♦ Le contrôle des comptes annuels de la MJC-CIS de Lézignan Corbières, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- ♦ La justification de nos appréciations.
- ♦ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.**

### **II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

**Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.**

### **III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.**

Fait à Béziers, le 28 janvier 2016  
**FIDURIS AUDIT**  
**Guillaume CLAMAGIRAND**  
Commissaire aux Comptes

